BULLETIN D'ADHESION 2023 - 2024

A remettre au trésorier du SNES-FSU de votre établissement ou à votre section académique :
264 boulevard de la Madeleine – 06000 Nice / 04-97-11-81-53 / s3nic@snes.edu
Il est indispensable de dater et signer le cadre ③.

snes fsu — Syndicat National des Enseignements du Second degré

Identifiant SNES-FSU *(si vous étiez déjà adhérent)*

Sexe : Masc ☐ Fém ☐ **Date de naissance** ..../..../....

Nom *(utilisez le nom connu du rectorat)*

Nom patronymique *(de naissance)* **Prénom**

Résidence bâtiment escalier...

N° et voie *(rue bd ...)*

boite postale - lieu dit - ville pour les pays étrangers

Code postal **Ville ou pays étranger**

Téléphone fixe **Téléphone portable**

Mail :

Etablissement d'affectation : Code
Nom et ville

Etablissement d'exercice si différent : Code
Nom et ville

Catégorie *(certifié agrégé chaire sup. maître aux. contractuel AED PsyEN Cpe... hors classe, classe exc)*

Congé ou détachement (préciser sa nature)

Situation administrative *(pour les titulaires)*
☐ *Titulaire poste fixe* ☐ *Tit sur ZR.*

Si temps partiel, quotité

Discipline

Echelon *date promotion :*

cochez les cases selon votre situation :

Stagiaires ☐

Stagiaires en situation
☐ *par concours* ☐ *liste d'aptitude*

☐ **Retraité** *(Les retraités et CFA paient leur cotisation au trésorier des retraités de leur département)*

☐ *conseiller en formation continue*
formateur ☐ *GRETA* ☐ *INSPE*
enseignant ☐ *en STS* ☐ *en classe prépa*
enseignant au ☐*CNED* ☐*Canopé*
☐ *Conseiller pédagogique tuteur*

J'accepte de fournir au Snes et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus du SNES par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur www.snes.edu/RGPD.html. Cette autorisation est révocable par moi-même en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Montant total de la cotisation : ..... € (voir barème) puis cocher l'un des trois modes de paiement proposés.

☐ Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parvenues à la section académique avant fin octobre.
8 prélèvements pour celles parvenues après, voire encore moins pour les adhésions tardives, le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard en août.
Ils seront reconduits les années suivantes aux mêmes dates. Je serai informé de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire. Je pourrai alors dénoncer cette reconduction ou modifier le montant et le mode de paiement.

☐ Prélèvements non reconductibles en 10 fois. (Mêmes règles liées à la date de réception que pour les prélèvements reconductibles, valables uniquement pour l'année scolaire en cours.)

☐ Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES-FSU

Date Signature

MANDAT

SEPA Single Euro Payments Area

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

snes fsu

Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM
PRENOM
ADRESSE 1
ADRESSE 2
CODE POSTAL - VILLE
PAYS
IBAN
BIC

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

à :
Le :
SIGNATURE :

Paiement : ☒ récurrent ou ☐ unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion — Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat : ..... Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547

snes — F.S.U. — Syndicat National des Enseignements de Second degré

SNES NICE 264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE

Barème des cotisations - Académie : NICE 2023-2024

Vous bénéficiez, que vous soyez imposable ou non, d'un crédit d'impôt égal à 66% de votre cotisation.*

* sauf déclaration aux frais réels où la cotisation est comptabilisée dans les frais professionnels.

Entre parenthèses le montant d'un des 10 prélèvements si vous payez par prélèvement automatique.

Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août 2024 en fonction de la date de réception du bulletin.

Catégorie \ Echelon	1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9 ou B1	10 ou B2	11 ou B3
Certifié-es Cpe PsyEN Classe normale	99 € (9,9€)	120 € (12,0€)	150 € (15,0€)	180 € (18,0€)	186 € (18,6€)	192 € (19,2€)	201 € (20,1€)	215 € (21,5€)	228 € (22,8€)	242 € (24,2€)	258 € (25,8€)
Coût réel après crédit d'impôt	*34 €*	*41 €*	*51 €*	*62 €*	*64 €*	*66 €*	*69 €*	*74 €*	*78 €*	*83 €*	*88 €*
Biadmissibles					195 € (19,5€)	204 € (20,4€)	213 € (21,3€)	229 € (22,9€)	244 € (24,4€)	259 € (25,9€)	269 € (26,9€)
Coût réel après crédit d'impôt	*non applicable*	*non applicable*	*non applicable*	*non applicable*	*67 €*	*70 €*	*73 €*	*78 €*	*83 €*	*89 €*	*92 €*
Certifié-es Cpe PsyEN Hors classe	228 € (22,8€)	240 € (24,0€)	256 € (25,6€)	274 € (27,4€)	291 € (29,1€)	307 € (30,7€)	313 € (31,3€)				
Coût réel après crédit d'impôt	*78 €*	*82 €*	*88 €*	*94 €*	*99 €*	*105 €*	*107 €*	*non applicable*	*non applicable*	*non applicable*	*non applicable*
Agrégé-es Classe normale	119 € (11,9€)	140 € (14,0€)	175 € (17,5€)	210 € (21,0€)	224 € (22,4€)	238 € (23,8€)	253 € (25,3€)	272 € (27,2€)	289 € (28,9€)	305 € (30,5€)	316 € (31,6€)
Coût réel après crédit d'impôt	*41 €*	*48 €*	*60 €*	*72 €*	*77 €*	*81 €*	*87 €*	*93 €*	*99 €*	*104 €*	*108 €*
Agrégé-es Hors classe	289 € (28,9€)	305 € (30,5€)	316 € (31,6€)			338 € (33,8€)	351 € (35,1€)	368 € (36,8€)			
Coût réel après crédit d'impôt	*99 €*	*104 €*	*108 €*	*non applicable*	*non applicable*	*115 €*	*120 €*	*126 €*	*non applicable*	*non applicable*	*non applicable*
Certifié-es Cpe PsyEN Classe exceptionnelle	266 € (26,6€)	281 € (28,1€)	296 € (29,6€)	316 € (31,6€)		338 € (33,8€)	351 € (35,1€)	368 € (36,8€)			
Coût réel après crédit d'impôt	*91 €*	*96 €*	*101 €*	*108 €*	*non applicable*	*115 €*	*120 €*	*126 €*	*non applicable*	*non applicable*	*non applicable*
Agrégé-es Classe exceptionnelle	316 € (31,6€)				--	338 € (33,8€)	351 € (35,1€)	368 € (36,8€)	368 € (36,8€)	383 € (38,3€)	403 € (40,3€)
Coût réel après crédit d'impôt	*108 €*	*non applicable*	*non applicable*	*non applicable*	*non applicable*	*115 €*	*120 €*	*126 €*	*126 €*	*131 €*	*138 €*
Chaires supérieures	258 € (25,8€)	272 € (27,2€)	289 € (28,9€)	305 € (30,5€)	316 € (31,6€)	338 € (33,8€)	351 € (35,1€)	368 € (36,8€)	368 € (36,8€)	383 € (38,3€)	403 € (40,3€)
Coût réel après crédit d'impôt	*88 €*	*93 €*	*99 €*	*104 €*	*108 €*	*115 €*	*120 €*	*126 €*	*126 €*	*131 €*	*138 €*

Mi-temps ou temps partiel : cotisation proportionnelle à la quotité de temps de travail.

Traitement brut mensuel en €	Inf. à 900 €	901 € à 1100 €	1101 € à 1400 €	1401 € à 1700 €	1701 € à 2000 €	2001 € à 2300 €	2301 € et plus
Contractuel-les - MA	25 € (2,5€)	40 € (4,0€)	70 € (7,0€)	100 € (10,0€)	130 € (13,0€)	150 € (15,0€)	170 € (17,0€)
Coût réel après crédit d'impôt	*9 €*	*14 €*	*24 €*	*34 €*	*45 €*	*51 €*	*58 €*

Personnels de vie scolaire (AED, AVS, AESH...) : 25 €

Etudiants contractuels alternants : 25 €

Situations exceptionnelles : contacter le trésorier académique.

Pension BRUTE mensuelle	Inf. à 1791 €	de 1791 à 2000 €	de 2001 à 2190 €	de 2191 à 2390 €	de 2391 à 2590 €	de 2591 à 2800 €	de 2801 à 2990 €	de 2991 à 3190 €	de 3191 à 3390 €	de 3391 à 3590 €	de 3591 à 3790 €	3791 € et plus
Retraité-es Pensionné-es	68 € (6,8€)	88 € (8,8€)	99 € (9,9€)	106 € (10,6€)	115 € (11,5€)	124 € (12,4€)	133 € (13,3€)	143 € (14,3€)	152 € (15,2€)	161 € (16,1€)	171 € (17,1€)	180 € (18,0€)
Coût réel après crédit d'impôt	*24€*	*30€*	*34€*	*37€*	*40€*	*43€*	*46€*	*49€*	*52€*	*55€*	*59€*	*62€*

ATTENTION : les cotisations pour les pensionné-es sont basées sur la PENSION BRUTE et non nette : voir sur votre dernier bulletin de pension sur https://ensap.gouv.fr Màj : 21/08/2023

Autres situations et cotisations non calculées dans ce barème :
- Montant : 10 € + 0,368 x indice brut de votre bulletin de paie (à l'euro supérieur).
- Calcul d'un prélèvement = Montant calculé / nombre de prélèvements (arrondi au 1/10ème d'euro supérieur).

Consulter le site du SNES-FSU : www.snes.edu et cliquer sur "Adhérez au SNES"

@snesfsu

MANDAT

SEPA Single Euro Payments Area

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

snes — F.S.U. — Syndicat National des Enseignements de Second degré

Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM
PRENOM
ADRESSE 1
ADRESSE 2
CODE POSTAL - VILLE
PAYS
IBAN
BIC

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

à :
Le :
SIGNATURE :

Paiement : ☒ récurrent ou ☐ unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion — Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat : ..... Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547